

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 26 avril 2010

Semaine européenne de la vaccination du 23 au 30 Avril 2010 La Basse-Normandie se mobilise contre la rougeole !

Pour la quatrième année consécutive en France se déroule la Semaine de la vaccination, du 23 au 30 avril 2010. Cette année, la Basse-Normandie se mobilise et a choisi comme thème prioritaire la vaccination contre la rougeole. Cette « piqûre de rappel » s'avère d'autant plus nécessaire que depuis 2 ans, le nombre de cas de rougeole déclarés ne cesse d'augmenter.

Depuis le 23 avril dernier, une campagne de communication régionale promouvant la vaccination, contre la rougeole à destination du grand public et des professionnels de santé a débutée en Basse-Normandie à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé,

Près de 1500 cas en France ont été déclarés à l'INVS en 2009, et depuis le 1^{er} janvier 2010, 650 cas ont déjà été notifiés.

En Basse-Normandie, le taux de couverture vaccinale contre la rougeole est de 95% pour les 6-17ans et de 87% pour les 18-29 ans. Pour interrompre la circulation du virus il faudrait que la couverture vaccinale avoisine les 95%, à l'âge de 2 ans (2 doses, à cet âge).

C'est une maladie infectieuse très contagieuse, quelles que soient les mesures d'hygiène mises en place. Elle est surtout connue pour son éruption de petites plaques rouges et une fièvre supérieure à 38,5°C. Il ne s'agit pas d'une maladie bénigne : 19 % de ces personnes ont du être hospitalisées. La rougeole peut être à l'origine de *complications graves atteignant les personnes jamais vaccinées*, touchant les poumons et le système nerveux central, pouvant exceptionnellement occasionner un décès. La rougeole est considérée, à tort, comme une maladie essentiellement infantile alors que les tout-petits (moins de 1 an) et les jeunes adultes (18-30ans) sont de plus en plus touchés.

Les femmes enceintes non immunisées contre le virus doivent être extrêmement vigilantes car contracter la rougeole peut présenter de gros risques pour la santé de leur bébé.

Pour promouvoir la vaccination, l'Agence Régionale de Santé, des professeurs du CHU de Caen, l'Union régionale des médecins libéraux et les Conseils Départementaux Ordinaux des Médecins, les services départementaux (14, 50, 61) de Protection Maternelle et Infantile, l'IR.S.A. présent dans les 3 départements, des services de médecine préventive (Fondation de la Miséricorde, A.I.P.S.T. ...) l'Education Nationale, le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens associé aux pharmaciens d'officine, les centres de Caisse Primaire d' Assurance Maladie, des Centres Communaux d'Action Sociale et les Foyers de Jeunes Travailleurs se sont tous associés pour que des affiches à destination du grand public soient diffusées dans toute la région. Des supports spécifiques ont également été adressés, par courriel, aux professionnels de santé.

Une particularité bas-normande, le laboratoire de virologie du CHU de Caen est le Centre National de Référence de la Rougeole et de certains virus respiratoires. Il est chargé, en liaison étroite avec l'Institut National de Veille Sanitaire (InVS) de contribuer au diagnostic et à la surveillance épidémiologique des infections humaines causées par ces virus.

La vaccination peut se faire jusqu'à 29 ans donc si ce n'est pas déjà fait, rapprochez vous de votre médecin traitant, d'un centre de P.M.I.(0-6ans) ou du centre de vaccination le plus proche de votre domicile.

CONTACT PRESSE : Claire Le Privé (ARS de Basse-Normandie)
02 31 70 97 67 ou claire.le-privé@ars.sante.fr